



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PACTE DES
SOLIDARITÉS

Agir ensemble pour faire
reculer la pauvreté

Instance régionale de pilotage des solidarités alimentaires

10 JUILLET 2026

Commissariat à la lutte contre la pauvreté
Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

MOTS D'ACCUEIL

Monsieur le préfet du département de la Somme
Rollon MOUCHEL-BLAISOT (sous réserve)

Monsieur le commissaire à la lutte contre la pauvreté auprès du préfet de région
Serge BOUFFANGE

Monsieur le directeur régional adjoint de la DREETS HAUTS DE France
Emmanuel RICHARD

Ordre du jour

1. Introduction de séance: présentation du manifeste
2. Mieux manger pour tous : point d'étape national et régional du programme.
3. Restitution Euralogistic : les flux
4. L'engagement des bénévoles et la place des étudiants
5. Les nouveaux partenaires de l'IRPISA : les organismes de protection sociale.
6. La prévention santé par l'alimentation, expérimentation locales inspirées de sécurité sociale de l'alimentation

1. Présentation d'une réalisation collective: le manifeste des solidarités alimentaires

DOMETHILDE MAJEK
POUR GRANDS ENSEMBLE



Solidarité alimentaire
en hauts-de-france

2. Mieux manger pour tous : point d'étape national et régional

BENEDICTE GUIBARD ET LAËTITIA DULION
DREETS

Les chiffres clés du dispositif en région

Enveloppe « mieux manger pour tous » : 3,9 M € (39,2 M € pour la France entière).

Impact années précédentes sur l'enveloppe 2026

L'appel à projet mieux manger pour tous sera clos lundi 13 Juillet: tous les financements attribués le seront en 2026 :

- Nombre de dossiers déposés à ce jour : 7 au 3 juillet 2026

Le programme mieux manger pour tous – volet géré par la DGCS

Objectifs :

Accroître l'offre d'aide alimentaire en fruits, légumes, légumineuses et produits sous labels de qualité.

15 associations bénéficiaires : essentiellement les principales fédérations d'aide alimentaire.

Des projets retenus aux modèles très hétérogènes:

- la centralisation des achats ;
- la coopération avec des réseaux producteurs ;
- la redistribution aux structures locales et le recours à des politiques d'achats décentralisées ;
- le renforcement de l'accessibilité des produits via une tarification différenciée selon les revenus.

Le programme mieux manger pour tous – volet géré par la DGCS

Bilan à mi parcours (rapport intermédiaire de l'agence Phare mandatée par la DGCS) :

- le programme a fait évoluer les modes d'actions et d'organisation, les stratégies d'approvisionnement des structures : développement d'une fonction achat;
- un appui pour le développement et la diversification des partenariats : collaborations avec de nouveaux acteurs, renforcement des collaborations externes;
- des effets positifs sur l'engagement bénévoles.

Mais un contexte de raréfaction de l'offre auquel le programme national d'achat de denrées a du mal à pallier.

- ## Axe 2 ampleur des projets



Les résultats observés nationalement sur le volet géré par les DREETS : un apport via un changement d'approche

- soutien des initiatives locales balbutiantes ou en difficulté ;
- impulsion pour créer de nouveaux projets ;
- approche qualitative améliorée des produits ;
- création de nouveaux réseaux locaux intégrant des nouveaux acteurs de l'action sociale (CCAS/centres sociaux) et du monde agricole ;
- accès à des nouveaux réseaux de distribution pour la population ;
- développement de projets centrés sur l'approvisionnement et la logistique ;
- relocalisation d'une partie des denrées offertes ;
- participation plus importante des personnes concernées mais qui présente des limites importantes.

Actualités régionales : Poursuite du déploiement de AMI Solidarité alimentaire et MMPT

Poursuite des projets régionaux emblématiques :

- Travail sur les flux autour d'Euralogistic ;
- Formation des bénévoles par Ataviti (ex- SSTRN) :
 - ❖ Développer son assertivité : en ½ journée
 - ❖ Travailler et faire travailler collectivement : en ½ journée
 - ❖ Prévention et gestion des conduites addictives : en ½ journée
 - ❖ La gestion des crises émotionnelles et de l'agressivité : en journée complète
 - ❖ Mes démarches sociales : ½ journée

Des formations restent disponibles. L'organisation de formations via les territoires de l'AMI SA va être testée.

Mieux manger pour tous – 2026

Appel à projet régional en cours : l'accent mis sur **les mutualisations de moyens et de compétence entre acteurs**.

Les 4 axes du cahier des charges MMPT (reconduite 2025) :

axe 1 : le développement d'alliances locales de solidarités entre acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire ex : distribution de produits locaux ;

axe 2 : la participation aux actions de lutte contre la précarité alimentaire au sein des projets alimentaires territoriaux (pat) : ex : implication des personnes concernées dans des cueillettes et groupements d'achats ;

axe 3 : le soutien aux expérimentations portant la transformation de l'organisation de la lutte contre la précarité alimentaire : ex : jardins solidaires, mutualisations logistiques entre acteurs de l'aide alimentaire ;

axe 4 : l'amélioration de la couverture des zones blanches ex : épicerie itinérante.

Ami Solidarités alimentaires – éléments d'actualité régionale

L'Ami solidarités alimentaires seconde vague, réunit sept territoires :

- CU Arras ;
- CA Amiens métropole ;
- CC Picardie des châteaux ;
- CA Lens Liévin;
- CC haut pays montreuillois.

Des échanges collectifs et un accompagnement sont proposés par le CERDD.

Ami Solidarités alimentaires – éléments d'actualité régionale

Exemples de projets en cours sur les territoires :

- partage d'un entrepôt entre associations et producteurs bios ;
- réflexion sur des commandes groupées ;
- convention de partage de véhicule ;
- développement de jardins pédagogiques et solidaires ;
- projet de cuisine solidaires associant les personnes concernées ;
- temps d'échange et de réflexion collective sur les objectifs des actions.

Les différents territoires continuent de construire leurs plans d'actions et étudier les pratiques d'autres territoires telles emplettes et cagettes qui existe à Toul et dans le Grand Est ou des marchés solidaires pratiques de marchés solidaires pour s'en inspirer.

3. Restitution euralogistic : la question des flux

LAURENT DESPREZ
POUR EURALOGISTIC



Mission “Mieux Manger”

Action du Pôle d'excellence Euralogistic
Juillet 2026 - IRPISA



Euralogistic

Pôle d'excellence logistique & supply chain
en Hauts-de-France

Maitrise d'ouvrage





1. LA MISSION CONFIEE AU POLE EURALOGISTIC PAR LA DREETS



Sous Maîtrise d'ouvrage de la CCI Hauts-de-France,
Co-financé par l'Europe, l'Etat et la Région Hauts-de-France.

La CCI est un Etablissement Public

MISSION DU POLE



Animer la filière logistique,
transport et supply chain au plan
régional et fédérer les acteurs
économiques en impulsant une
stratégie de développement
d'activités innovantes

POUR MÉMOIRE, POLE EURALOGISTIC ...



EQUIPE PROJET



Jenny



Laurent



Laurine



Raphael



Anne Sophie



Samuel



Elisabeth



Gérard

RECOMPENSES



2013

SiTL

Prix "Coup de coeur du jury" pour la réalisation du Campus Euralogistic, Complexe de formation innovant en logistique.



2021

SiTL

Prix de la meilleure innovation "Immobilier & Infrastructures logistiques" pour le Logistic'Tour



2021

**ROI de la
SUPPLY CHAIN**

Prix "Coup de pouce du jury" aux Rois de la Supply Chain pour Euralogistic et l'Agence du Don en Nature



2022

**ROI de la
SUPPLY CHAIN**

Prix "Coup de pouce du jury" aux Rois de la Supply Chain pour le Logistic'Tour

Un pôle d'experts investi sur ce projet

DEROULE DE LA MISSION ACTUELLE

PRINCIPE : QUELLE(S) MUTUALISATION(S) TRANSPORT ENVISAGER, COMMENT ?

IDEES FORCES :

- * BIEN CONNAITRE LES RESEAUX, LES SITES, LES SPECIFICITES
- * CO-CONSTRUIRE AVEC LES ACTEURS (= PROPOSITIONS REALISTES)
- * AXES D'AMELIORATION / QUANTIFIER ... EN INTEGRANT LE VOLET HUMAIN

1

VISITES DE SITES
& INTERVIEWS
VALIDEES



2

ATELIERS
DE CARTOGRAPHIE
DES FLUX



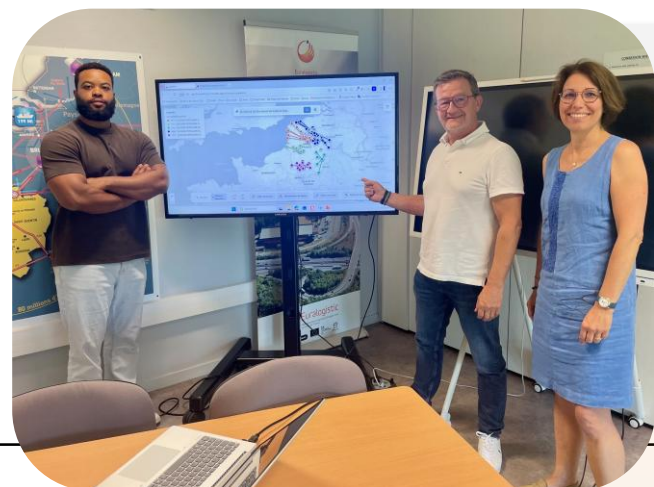
3

PISTES, GAINS ET
MODALITES DE MISE
EN OEUVRE
POTENTIELLES

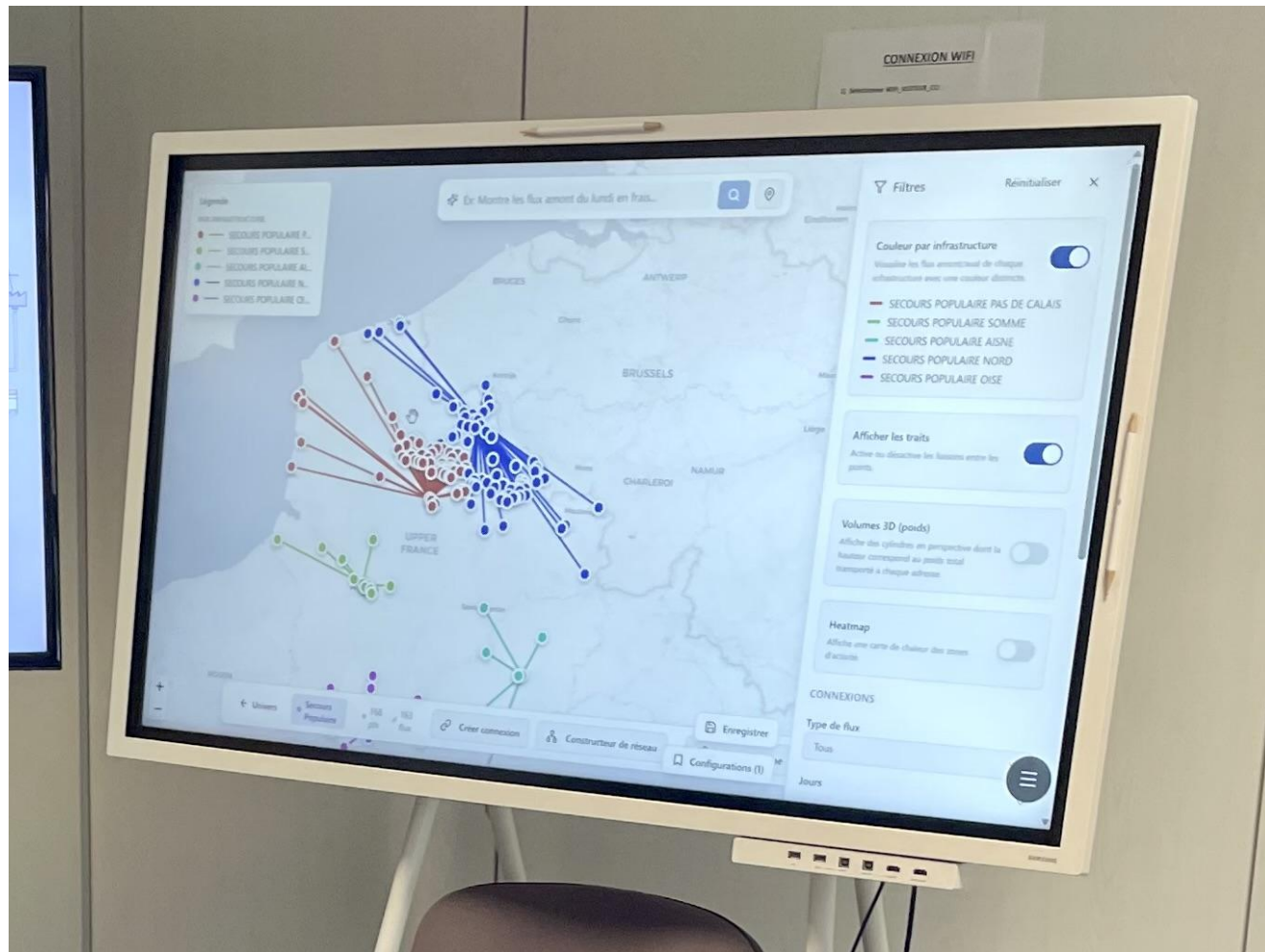


2. OU NOUS EN SOMMES ?





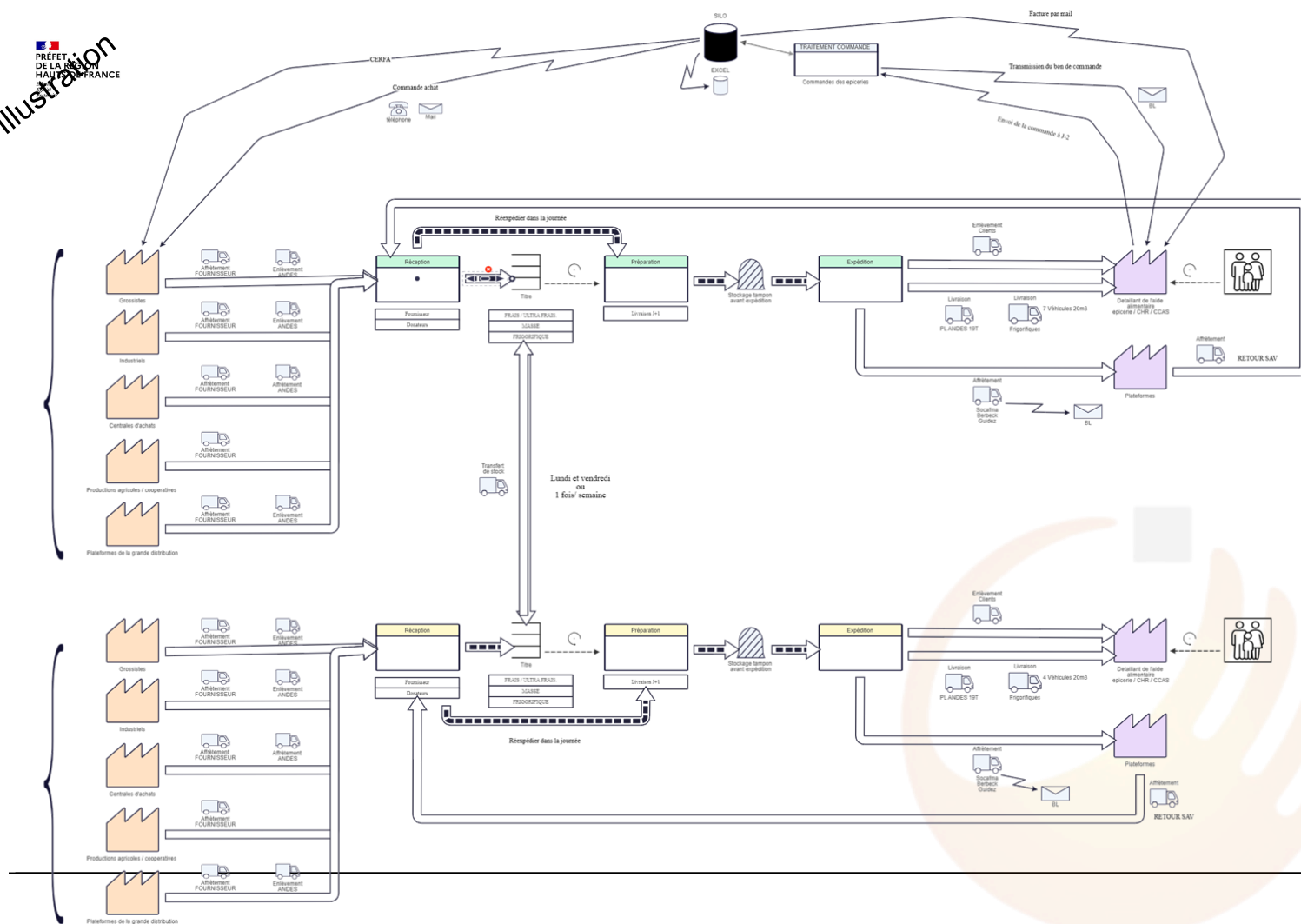
Images
des ateliers



Outils
carto. des
réseaux

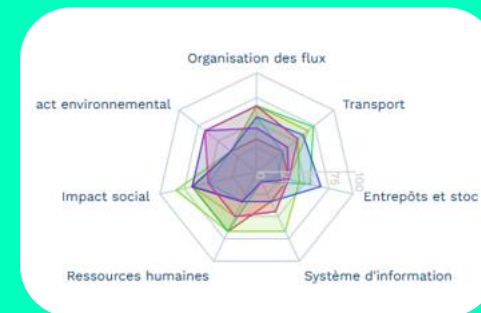
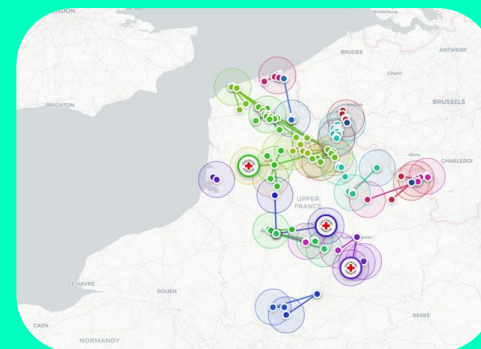
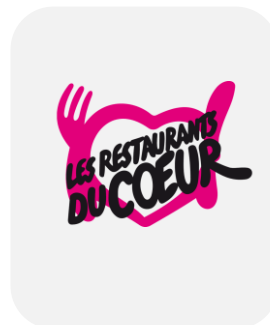
Géoflux

By Euralogistic



VSM
réalisées

Ateliers - Le point





3. PREMIERS ENSEIGNEMENTS



1

VERS UNE
CARTOGRAPHIE
DES FLUX CIBLE (VSM)



2

PISTES PAR
STRUCTURE +
PISTES INTER-
STRUCTURES



3

MAITRISE DE
LA FONCTION
TRANSPORT



4

GESTION
PREVISIONNELLE
DES DISPOS DE DONS



5

PARCS
DE
VEHICULES



6

! VOLET
ENTREPOT
IMPORTANT



INDICATEURS

STANDARDISATION

CHIFFRAGES



ACTIONS

COURT TERME

MOYEN TERME



Merci pour votre attention

4. L'engagement des bénévoles et la place des étudiants

LAËTITIA FAUDIERE
RECTORAT DE REGION ACADEMIQUE
BÉNÉDICTE GUIBARD
DREETS

L'engagement des étudiants – la fabrique de l'engagement

Objectif : lever les freins en mettant en réseau les collectivités, les services de l'Etat et les acteurs associatifs qui travaillent sur l'engagement de tous, y compris des jeunes.

Plusieurs axes de travail :

- 1 – Identifier : développer une culture commune de l'engagement tout au long de la vie
 - 1.1 Mieux connaître les publics
 - Étude Afertes sur les engagements des jeunes dans la bassin minier
 - Recherche action du Crajép : Education à la Citoyenneté Numérique (engagement en ligne notamment)
 - 1.2 : Faire connaître l'existant
 - Réaliser une cartographie des dispositifs existants
- 2 – Expérimenter l'engagement
 - 2.1 : développer des incubateurs de l'engagement pour expérimenter des méthodologies d'organisations partenariales autour de l'engagement des jeunes,
 - 2.2 : mobiliser la plateforme jeveuxaider.gouv.fr : déploiement d'offres de missions de bénévoles, de toutes durées. Exemple de mission : <https://www.jeveuxaider.gouv.fr/missions-benevolat/95593/benevolat-banque-alimentaire-de-la-somme-3>
 - 2.3 : poursuivre le déploiement des dispositifs de droit commun (ex : service civique)

L'engagement des étudiants – la fabrique de l'engagement

- 3 : Valoriser l'engagement
 - Développer des outils de valorisation des compétences, comme Certif' Asso destinés à acquérir à la gestion associative
 - Valoriser l'engagement dans un cadre académique ou professionnel
 - Réfléchir à des formes d'engagement plus adaptées à un public jeune.

Les travaux se poursuivent en 2026 et pourront nourrir les acteurs des solidarités alimentaires.

A noter : le festival provox Hauts de France du 22 octobre 2026 vise à renforcer la participation des jeunes aux décisions qui les concernent et à favoriser leur expression auprès des acteurs institutionnels et associatifs. En 2026, il traitera notamment de la lutte contre la précarité alimentaire.



**RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE**

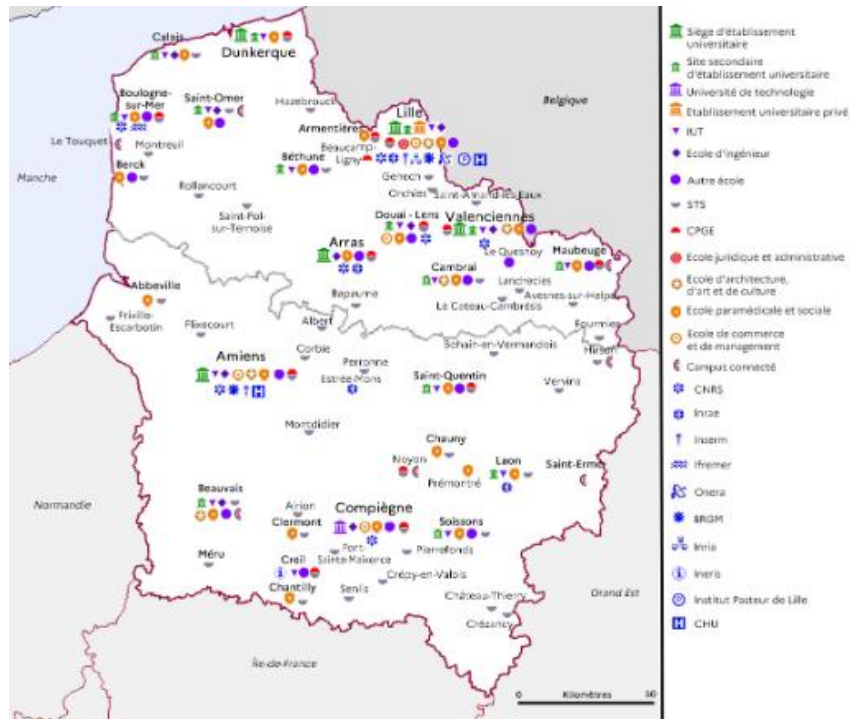
*Liberté
Égalité
Fraternité*



VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT



- **6 universités publiques**
 - Université de Lille (UDL)
 - Université Polytechnique des Hauts-de-France (UPHF)
 - Université d'Artois (UA)
 - Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO)
 - Université de Picardie Jules Verne (UPJV)
 - Université de technologie de Compiègne
- **1 Institut Catholique**
- **des sections de technicien supérieur et assimilés (BTS...)**
- **des établissements d'enseignement supérieur privé (Ecoles de commerce, Ecole d'ingénieurs, ...)**
 254 510
étudiants



- **Explicitement prévue par le code de l'éducation, et notamment ses articles L611-9 et D611-7 et suivants,**
- **Précisés par la circulaire du 23 mars 2022 relative à l'Engagement, encouragement et soutien aux initiatives étudiantes au sein des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (BOESR n°13 du 31/03/2022).**

Ces dispositions s'appliquent:

- **aux établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur, qu'ils soient publics ou privés, dès lors que les formations conduisent à la délivrance d'un diplôme national ou d'établissement.**

La notion d'engagement recouvre des activités diverses. L'article L. 611-9 du Code de l'éducation en énumère certaines qui sont reconnues dont :

- Activité bénévole au sein d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901
- Service civique
- Activité sportive exercée par les personnes inscrites sur les listes mentionnées à l'article L. 221.2 du Code du sport
- Engagement de sapeur-pompier volontaire

...

Les établissements d'enseignement supérieur sont tenus, dans le cadre de l'obtention d'un diplôme national ou d'établissement, de valider les **compétences, connaissances et aptitudes** acquises par l'étudiant dans le cadre de son engagement selon différentes formes et selon la politique de formation de l'établissement :

- UE dédiée à l'engagement dans les cursus de formation
- Attribution de crédits ECTS,
- Dispense totale ou partielle de stage ou d'enseignement, selon la politique de l'établissement,
- Attribution de points « bonus » dans la moyenne générale sur décision du jury

Valorisation au sein des universités des HDF

- UE spécifique *Reconnaissance de l'engagement étudiant* - mobilisable au choix une fois dans le cursus de Licence et/ou de master
 - Module/cadrage Engagement étudiant - UPJV et UDL
 - Dispositif R2E - UA
 - Module d'ouverture - UPHF
- Diplôme Universitaire spécifique ouvert en formation initiale ou en formation continue :
 - DU Engagement citoyen, solidaire et associatif - UDL
 - DU engagement Etudiant de - ULCO
- Points bonus au titre des compétences acquises par l'engagement (UPJV et ULCO)

Offre de formation HDF du bac+2 au bac+5

19 BTS communication

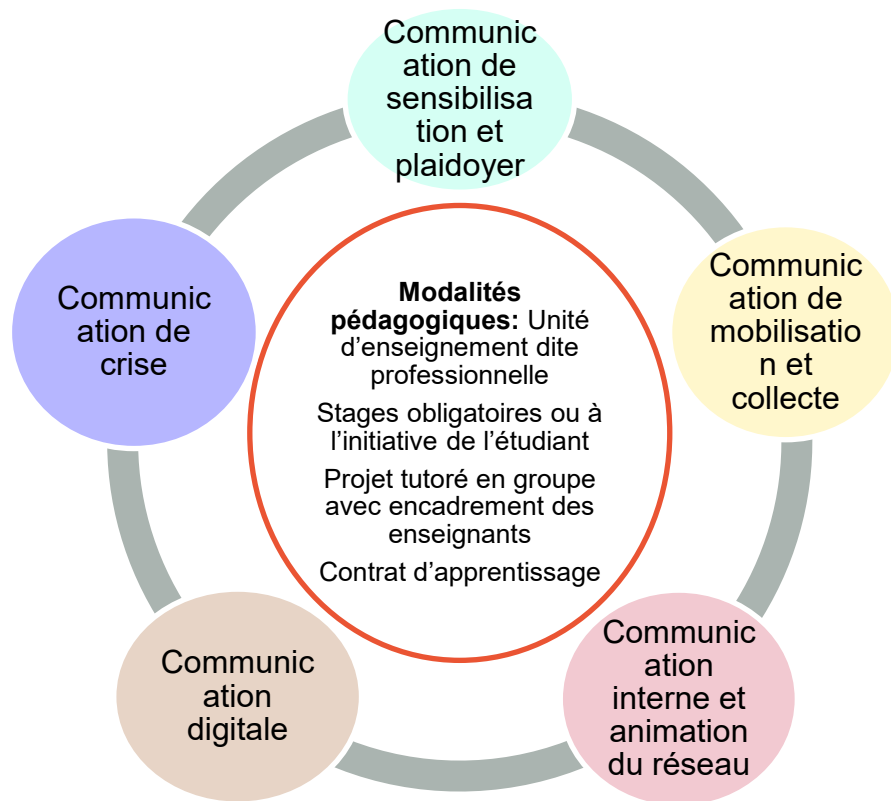
1 BUT info-communication

1 BUT métiers du multimédia
et de l'internet parcours
stratégie communication
numérique

2 Licence pro métiers de la
communication

3 Masters Info-communication

+ Ecoles de commerce et
autres écoles (EFAP,...)



5. Les nouveaux partenaires de l'IRPISA : la place des organismes de sécurité sociale : exemple de la MSA

SEVERINE DUMONT

RESPONSABLE DU SERVICE SOCIAL DU PAS-DE-CALAIS

MSA NORD-PAS-DE-CALAIS

PIERRE-ALAIN BRETENIEUX

DIRECTEUR

NOEUX ENVIRONNEMENT

EXPERIMENTATION ALIMENTATION SOLIDAIRE ET DURABLE

INNOVER POUR UNE ÉCOLOGIE SOLIDAIRE

2024

Le CafLab lance son programme d'innovation pour une écologie solidaire, prévu dans la COG.
La MSA poursuit son orientation stratégique « Développer des innovations sociales et préparer la protection sociale agricole de demain », dans le cadre du plan MSA 2030.

L'objectif

Faire de la transition écologique un **levier d'inclusion sociale** en favorisant la participation active des publics fragiles

Sur l'alimentation

La branche Famille et la MSA ont un rôle à jouer pour **faciliter l'accès des familles à une offre alimentaire locale et respectueuse de l'environnement et accompagner le changement d'habitudes de consommation**

L'alimentation représente **18 % du budget des ménages modestes**

Insee, 2020

26% des agriculteurs vivent sous le seuil de pauvreté

Insee, 2023

NOTRE INTÉRÊT À AGIR

- Proposer un **modèle alternatif** par la Sécurité Sociale en réponse à la dite « Sécurité Sociale de l'Alimentation »
 - Les Caf sont la **branche redistributive** de la Sécurité sociale : légitimité à agir sur l'accès équitable à l'alimentation. Cohérence avec les politiques **de l'enfance, de la parentalité, et de la solidarité.**
 - Les MSA agissent pour la **prévention de la santé** des agriculteurs, la **sécurisation** de leur **revenus** et la **souveraineté alimentaire**
 - Capacité d'action : un **réseau territorial dense**, capable de faire passer le projet à l'échelle.
-

CHANGER DE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Objectif des expérimentations



- **Sécuriser les revenus des agriculteurs**
 - Avec un préfinancement annuel des produits
- **Rendre l'alimentation des allocataires plus accessibles**
 - Prix
 - Géographie et accès physique aux produits
 - Pratiques alimentaires

Une hypothèse : s'inspirer du modèle des AMAP pour travailler sur le modèle économique et la construction d'un prix solidaire

- Conventionnement avec des agriculteurs
- Avance du montant équivalent à une consommation annuelle
- Sécurisation du revenu des agriculteurs
- Réduction mécanique du prix pour le rendre accessible aux allocataires
- Accès à des produits locaux, en circuit court et de qualité (produits bruts et frais vs industriels)

CIRCUIT A METTRE EN PLACE

La Caf/MSA verse une subvention et accorde un prêt au partenaire



LES 12 TERRITOIRES D'EXPÉRIMENTATION

Caf / MSA	Particularité / intérêt de l'expérimentation
Côte-d'Or (21) - Bourgogne Caf copilote	Paniers bio pour ass. mat., offre circuits courts avec participation modulée selon QF
Haute-Vienne (87) - Limousin	Partenariat Banques Alimentaires, conventionnements producteurs, simplification financière
Alpes-de-Haute-Provence (04) Vaucluse (84) Hautes-Alpes (05) – Alpes Vaucluse	Expérimentation multi-territoires, prix solidaire garanti, groupement d'achat, test appli web
Seine-et-Marne (77) - IDF	Expérimentation mixte urbain/rural, prix solidaire, piste monnaie locale
Cher (18) – Beauce Cœur de Loire	Partenariat avec Écopôle (insertion, bio), modèle via remboursement producteurs
Gers (32) - MPS	Avances de paiement aux producteurs, carte alimentaire UP, contribution selon QF
Ariège (09) - MPS	Co-construction prix solidaire, distribution via centres sociaux engagés en alimentation durable
Yonne (89) - Bourgogne	Réseau partenarial fort, prix solidaire, monnaie locale, distribution via épiceries/associations
Allier (03) - Auvergne	Projet fidèle au prix solidaire, participation citoyenne et responsabilisation des allocataires
Isère (38) – Alpes Nord	Paniers solidaires avec avance partielle de trésorerie, fonds de solidarité abondé par bénéficiaires
La Réunion (974)	Contexte DROM : forte pression prix alimentaires, valorisation production locale, lien santé-prévention
Hérault (34) - Languedoc	Contexte local avec des expé de SSA, modèle sans ajout de subvention

Répartition des territoires d'expérimentation



UNE MÉTHODOLOGIE D'EXPÉRIMENTATION VOLONTAIREMENT OUVERTE ET NOVATRICE

Démarche exploratoire avec une large part laissée au réseau pour créer le modèle



Des projets adaptés à chaque territoire :

- Développement de partenariats locaux
- Public cible



Diversité des modalités testées :

- Transaction (carte de paiement, application, ...)
- Distribution (lieu, contenu, ...)
- Accompagnement des familles



Notre objectif : **apprendre des territoires pour construire un modèle répliquable**

Des partenaires engagés

AGRICA vient en appui des caisses de MSA qui sollicitent un financement afin de contribuer à la solvabilisation des familles.

Les Chambres d'agriculture sont des partenaires privilégiés pour fédérer les agriculteurs sur leur territoire.

SOLAAL, le Réseau Cocagne, la Fédération des centres sociaux, les CIVAM... sont des partenaires privilégiés à mobiliser sur les territoires afin de bénéficier d'un appui méthodologique et de favoriser le développement des projets.

EVALUATION D'IMPACT

■ Deux ambitions

1

Identifier les conditions
de réussite du modèle

2

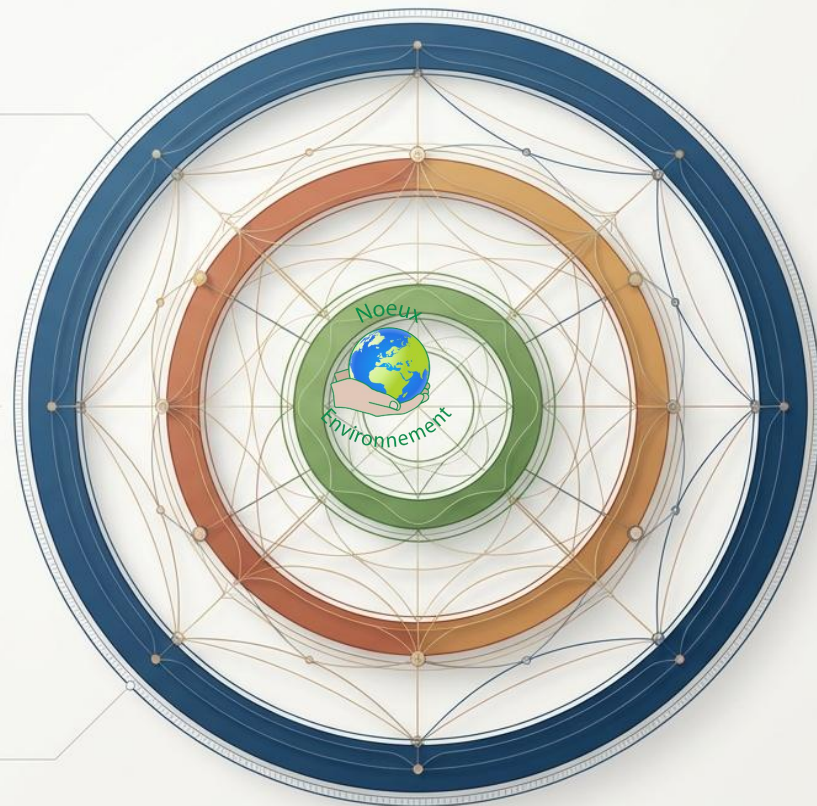
Éclairer les perspectives de déploiement
du dispositif à grande échelle

- L'analyse d'impact s'attachera plus précisément aux dimensions de :
 - L'accès à une alimentation durable pour les familles allocataires ;
 - La sécurisation économique des producteurs partenaires.
- L'évaluation conduira à l'élaboration de **scénarios de généralisation et de modélisation du dispositif**.

➡ Dépasser la simple mesure d'efficacité et comprendre comment une initiative territoriale peut participer à la construction d'une protection sociale écologique, qui articule justice sociale, stabilité économique et transition environnementale.

L'Écosystème Nourricier Imbriqué : De l'Hyper-Local à l'Euro-Régional

Une stratégie systémique
pour la justice alimentaire,
la santé et la transition
écologique dans les
territoires post-industriels.



Constat et Contexte du Territoire Post-Industriel

Défis sociaux, sanitaires et environnementaux

- Territoire marqué par le déclin industriel et la précarité.
- Insécurité alimentaire et inégalités d'accès à une alimentation saine.
- Problèmes de santé publique liés à la malbouffe.
- Dégradation environnementale et rupture de normalité

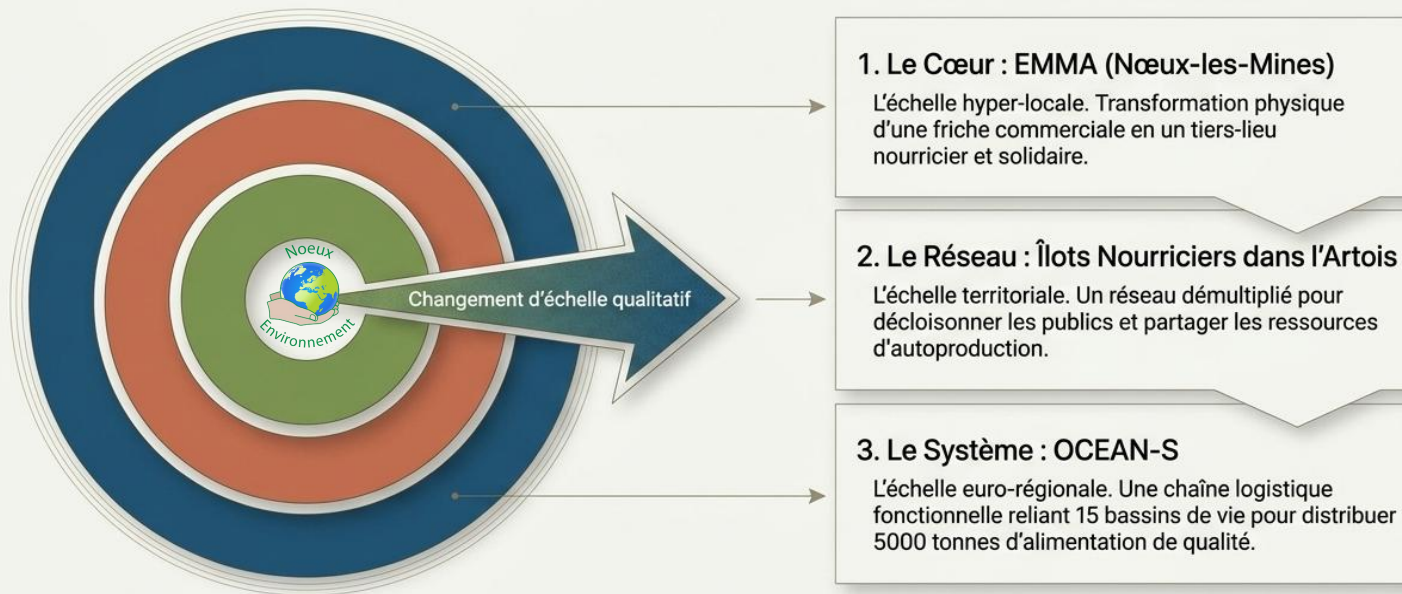


Les 4 Invariants de l'Alimentation Durable

Quelle que soit l'échelle d'intervention, nos quatre objectifs cardinaux restent la boussole de chaque initiative.



Trois Échelles, Une Seule Ambition



Le passage à l'échelle est incontournable, mais conçu pour éviter les logiques de massification industrielle qui détruisent la capacité d'agir des acteurs locaux.

Échelle 1 : L'Ancrage Physique au Cœur de Noeux-les-Mines

EMMA: Ensemble pour un Mieux être et un Mieux vivre Alimentaire (30 pers pour + de 70 ateliers/an)

Maraîchage Biologique

1 à 2 hectares en agriculture de conservation. Circuit court pour les habitants du territoire.



Réhabilitation Rev3

Transformation d'une friche commerciale en démonstrateur de transition écologique et énergétique.



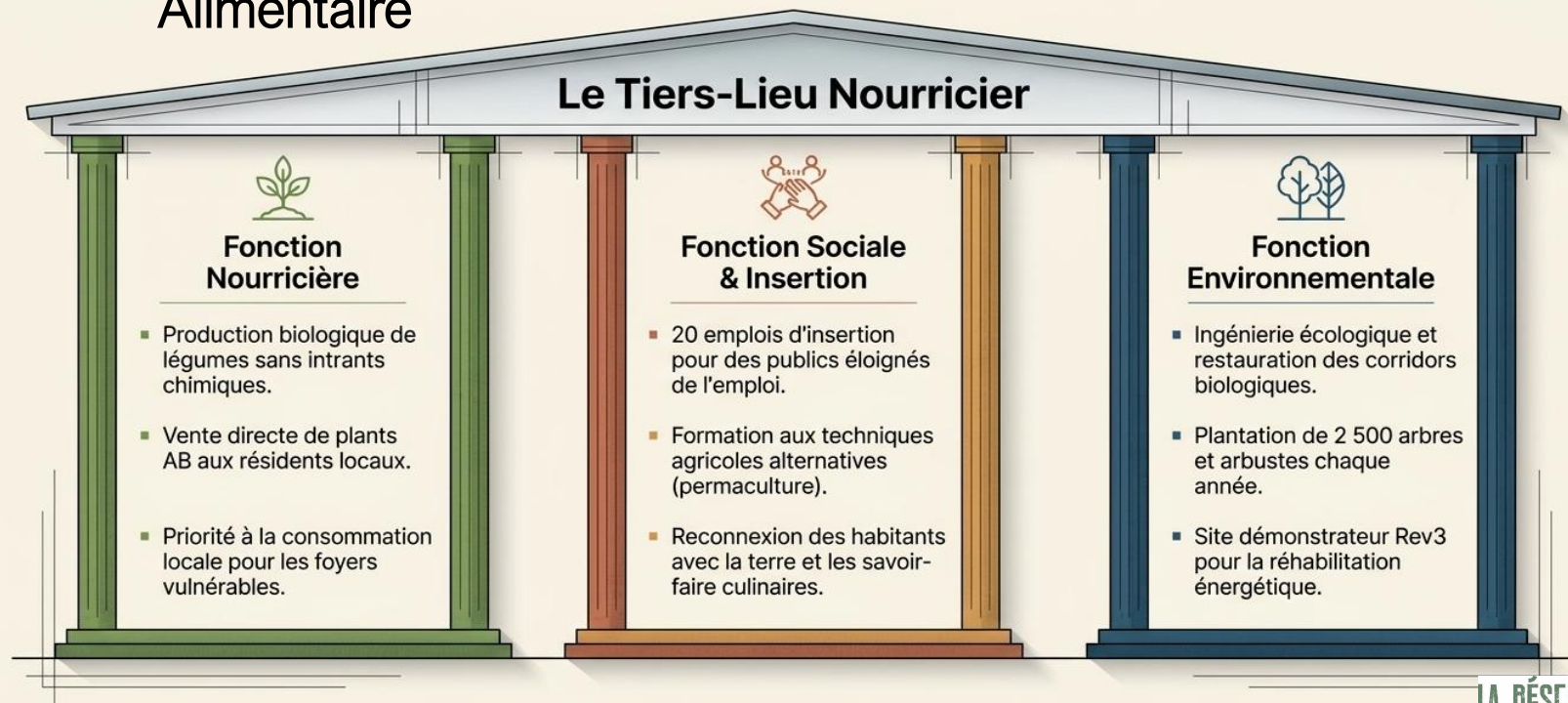
Jardins Partagés & Pédagogiques

Espaces dédiés aux "îlots de la Santé" et à l'autoproduction communautaire.

Espaces Logistiques & Serre

Infrastructures de transformation (légumerie) et lieux de pédagogie tout public.

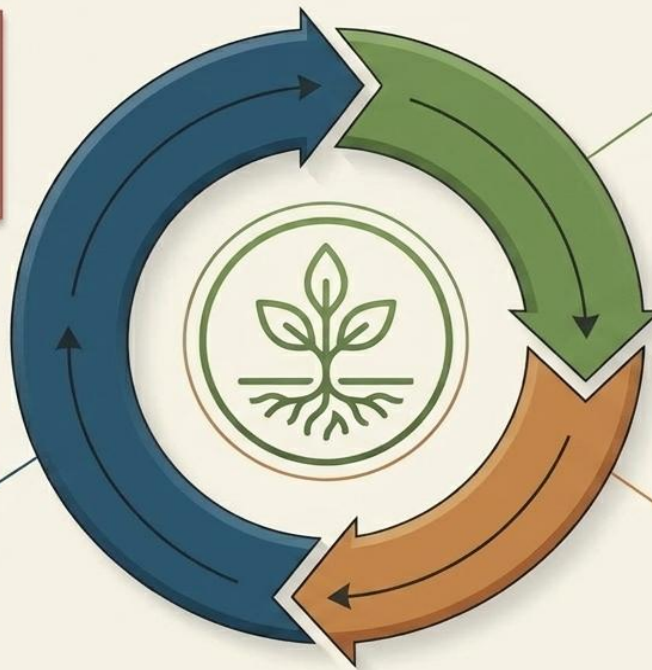
EMMA: Ensemble pour un Mieux être et un Mieux vivre Alimentaire



Échelle 2 : La Boucle Territoriale des Îlots Nourriciers

Le Fléau Systémique

La Malbouffe : 1^{ère} cause de mortalité.
L'alimentation industrielle a appauvri
les savoir-faire culinaires populaires,
entraînant des taux d'obésité de 20%
dans le bassin.



1. Autoproduction

Objectif de plus de 50 participants
réguliers apprenant à cultiver sur
3 sites initiaux (Nœux-les-Mines,
Hersin-Coupigny, Béthune).

2. Autoconsommation & Ateliers

Plus de 100 ateliers cuisine et
santé par an pour réapprendre à
préparer des produits frais et
économiques.

3. Redistribution Solidaire

Des centaines de kilos de surplus
donnés aux partenaires locaux de
l'aide alimentaire (épiceries
sociales, Croix Rouge).

Un Écosystème d'Acteurs Fortement Ancré sur le Territoire



Une mutualisation inédite des compétences (sociales, médicales, agricoles) pour un impact territorial

Organisation d'une Chaîne Euro régionale des Archipels Nourriciers Solidarisés

Échelle 3 : OCEAN-S face à la Vulnérabilité Systémique

Le Risque d'Effondrement

Contexte :

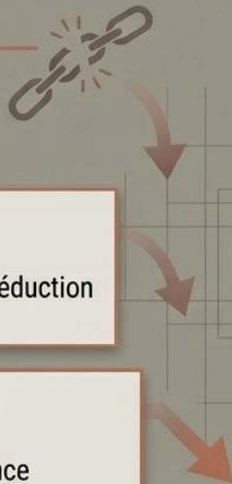
Alerte systémique concernant l'effondrement potentiel de l'aide alimentaire centralisée.

Facteurs :

Baisse drastique des aides publiques, diminution de la générosité privée, et réduction des invendus en grande distribution.

Impact :

Explosion de la demande dans les 3 départements les plus pauvres de France (Nord, Pas-de-Calais, Seine-Saint-Denis).



La Réponse OCEAN-S (Archipel Nourricier)



Concept :

Une solution logistique intégrée reliant 15 bassins de vie à travers l'Arc Nord-Seine.

Objectif :

Produire et distribuer 5 000 Tonnes/an d'alimentation de haute qualité.

Méthode :

Créer une chaîne trans-territoriale garantissant la résilience face aux crises, sans jamais tomber dans la massification agro-industrielle.

L'Infrastructure Invisible : Une Logistique Trans-territoriale



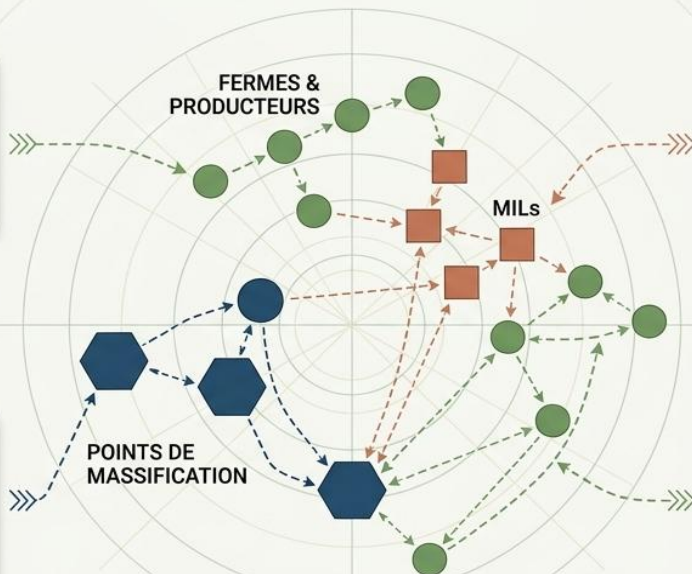
Production Mutualisée

Co-planification des cultures par les jardins de
Cocagne et Bio régionaux.



4 Points de Massification

Capacités additionnelles de stockage (350m²) et consolidation de la chaîne du froid (Avion, Dunkerque, Le Havre).



11 Marchés d'Intérêt Local (MIL)

Plateformes logistiques de dispatch local (ex: Boulogne-sur-Mer, Nœux-les-Mines, Saint-Denis).



Transport Décarboné

Mutualisation des expéditions pour optimiser le remplissage via des véhicules à faibles émissions.

Apporter l'infrastructure (froid, stockage, transport décarboné) que les projets locaux ne peuvent s'offrir seuls.

L'ADN de la Gouvernance : Le Modèle ECT-S

[E] Écosystème

Dépasser l'action isolée. Une coalition d'experts unissant santé, éducation, écologie et alimentation autour d'une vision stratégique commune.

Coopératif [C]

Sortir des pures logiques de marché. Conventions de long terme pour partager les risques, les investissements et les contraintes entre partenaires.

[T] Territorialisé

Ancrage dans la confiance locale. Un développement économique qui intègre et résout directement les défis sociaux et écologiques de proximité.

Solidarisé [S]

Un changement d'échelle de l'action collective pour mutualiser les ressources et garantir qu'aucune population ne soit marginalisée.

15 bassins,
300+ structures,
10 intégrateurs

Le Parcours Usager : De l'Urgence à l'Émancipation

Étape 1 : Le Poisson (L'Urgence & L'Accès)

Action : Accès simplifié via des paniers solidaires et tarifs modulés.

Objectif : Sécuriser immédiatement l'accès à une alimentation biologique de qualité pour les foyers vulnérables.

Étape 2 : La Canne à Pêche (L'Autonomisation)

Action : Ateliers cuisine, gestion de budget, et jardins d'autoproduction.

Objectif : Montée en compétence. Réapprendre à cultiver et préparer des repas sains de manière autonome.

Étape 3 : La Rivière (Le Changement Systémique)

Action : Implication dans la gouvernance, chantiers participatifs et déploiement des 'Places à vivreS'.

Objectif : Citoyenneté alimentaire. Transformer des récepteurs passifs en concepteurs actifs de leur environnement nourricier.

Matrice de Cohérence : L'Impact Multi-Scalaire

	Solidarité	Accès Alimentaire	Santé & Bien-être	Environnement
EMMA (Hyper-local) 	20 emplois d'insertion	Vente directe de plants AB	Légumes sans intrants	Friche Rev3, 2500 arbres plantés
Îlots de l'Artois (Réseau) 	Décloisonnement ESAT & Secours Populaire	Dons des surplus d'autoproduction	+100 ateliers cuisine/an	Jardinage sans chimie en ville
OCEAN-S (Système) 	Tarification solidaire mutualisée	5000T distribuées via 11 MILs	Prévention massive (obésité/cancer)	Transport décarboné mutualisé

6. La prévention santé par l'alimentation, expérimentation locales inspirées de sécurité sociale de l'alimentation

CAMILLE FRAZZETTA ET STEPHANIE AMBELLIE
DIATOME.ES - TITL

Point sur le diagnostic régional en cours

Experimentations relevant du projet de Sécurité Sociale de l'alimentation en Hauts de France

10 juillet 2026 - IRPISA, Amiens

Commanditaire : DREETS Hauts de France



Diat  mé·es



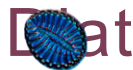
**Camille
Frazzetta**

cfrazzetta@gmail.com

06 81 71 58 20

- Dynamiques collectives
- Gouvernance partagée
- Dialogue / Politiques publiques - citoyens - société civile

**Droit à l'alimentation
ESS / transition écologique et
sociale**



mé·es

Diatomé-es est une jeune marque collective, hébergée au sein de la coopérative de transition écologique et sociale Tilt. Diatomé-es rassemble des intervenantes aux compétences complémentaires autour d'un objectif commun : contribuer à la transformation sociale en accompagnant les individus et les collectifs à (re)trouver du pouvoir d'agir, des marges de manœuvre, leur voix. Nous accompagnons la construction, le déploiement, le développement de projets utiles, en partant des besoins, des envies, des expériences, des connaissances des personnes concernées par les injustices.



**Stéphanie
Ambellie**

stephanie.ambellie@gmail.com

06 83 00 84 08

- Dynamiques collectives
- Participation des personnes concernées par la précarité alimentaire
- Soutien de dynamiques citoyennes / Acteurs de l'éducation populaire

**Droit à
l'alimentation**

Fondamentaux de la Sécurité Sociale de l'Alimentation

Le projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation, porté par un collectif national d'une quarantaine d'acteurs, émane de travaux sur le droit à l'alimentation et la démocratie alimentaire, développés par le collectif de recherche DEMOCRALIM (D. Paturel et P. N'Diaye), la question du "Salaire à vie" portée par Le Réseau Salarariat (B. Friot), et enfin les questions posées par les réseaux paysans sur la rémunération juste et l'accessibilité pour tous.tes à une alimentation de qualité, durable et choisie.

Il pose des constats suivants : **le modèle économique de l'alimentation actuel a des impacts négatifs sur les conditions de production agricole et alimentaire, pour l'environnement, sur la santé et la capacité d'approvisionnement des mangeur.euses. Enfin que le droit à l'alimentation n'est toujours pas appliqué en France.**

Le mécanisme de Sécurité Sociale de l'Alimentation tel que l' imagine le collectif national, s'inscrit dans la lignée du régime général de la Sécurité Sociale (1946) et se matérialiserait concrètement au travers de 3 principaux piliers :

- l'universalité du processus,
- un conventionnement des produits accessibles, organisé démocratiquement,
- un financement assis sur une cotisation basée sur la valeur ajoutée produite par l'activité économique.



Chiffres clés

105

initiatives
de démocratie
alimentaire recensées



dont

60 caisses
alimentaires

dont

32 ayant répondu
au questionnaire



Les régions
• AURA
• Nouvelle-Aquitaine
• Occitanie
concentrent le plus
d'expérimentations



Des expérimentations de
caisses qui se multiplient sur
l'ensemble du territoire,
aussi bien urbain que rural

La majorité des caisses
ont démarré entre le 2e
semestre 2024 et le 2e
semestre 2025



caisses
ont plus de 300
expérimentateurs

3

53% des caisses comptent
entre 20 et 50 expérimentateurs

63 % ont déclaré viser une portée universelle
(public représentatif du territoire)



Les caisses consolident les
écosystèmes d'acteurs à l'échelle
territoriale

Une gouvernance collective associant
acteurs publics, agricoles, sociaux et
économiques facilite l'implantation et le
développement des caisses.



PANORAMA DES ACTEURS INTERVIEWÉS

Nous avons tenté de couvrir l'ensemble de la région

- ★ une concentration des initiatives identifiées dans le Nord
- ★ Nous avons mené 48 entretiens avec des porteurs d'initiatives et des acteurs ressources / soutien à ces initiatives

Réparties en 9 catégories :

- | | | | | | |
|--|---|---|---|---|--|
|  | Projets de caisses (8) |  | Autres initiatives (1) |  | Acteur Aide Alimentaire (2) |
|  | Projets portés par des habitant.es et accompagnés par un Centre Social (10) |  | Projets portés par une collectivité (9) |  | Epiceries (6) |
|  | Action régionale/ Nationale (6) |  | Projets de solidarité alimentaire citoyen (3) |  | Personnes concernées par les injustices alimentaires (2) |



Qui s'en saisit ?

Des structures de
l'ESS

Des syndicats

Des collectifs
citoyens autonomes
ou soutenus par des
structures de l'ESS

démocratie
alimentaire /
SSA

Des producteurs

Des collectivités
locales

Des citoyen.nes et
acteur.ices qui font
et expérimentent

Financement

Mobilisation /
Participation

Coopération

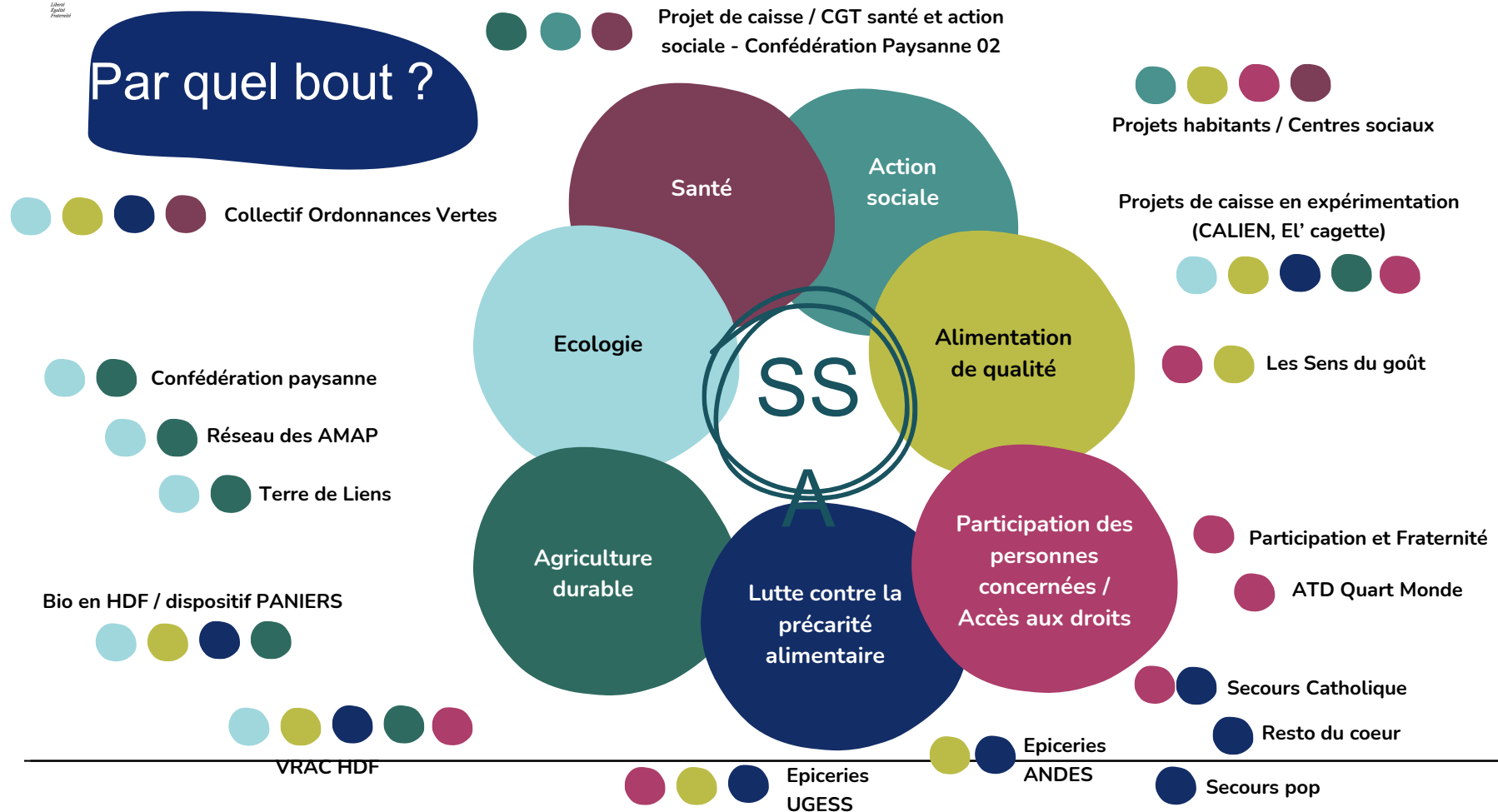
Animation
territoriale

Montée en
compétences

Des acteur.ices qui
soutiennent

Soutien
technique /
logistique

Par quel bout ?



Les expérimentations de caisses

La Caisse commune de l'alimentation de Roubaix



1er pilier : PuBLICS et conditions d'accès

La Caisse Commune de l'Alimentation, dans sa première phase d'expérimentation, s'est fixée comme objectif d'accueillir 50 personnes volontaires maximum sans critère de sélection autre que de participer au comité citoyen. Aujourd'hui la caisse est composée de **32 cotisants aux profils socio-économiques variés**.

2e pilier : CRITERES et modes de choix des produits

Le comité citoyen a sélectionné, au consensus, 11 types de denrées (*pain, lait, farine, œufs, huile d'olive, épices, pommes de terre, légumes, fruits, fromages, légumineuses et conserves de poisson*). Chaque mois une denrée supplémentaire est ajouté au carnet de commande.

Ces denrées, pour rejoindre le carnet de commande doivent répondre à 7 critères :

- saisonnalité des produits
- bien être animal
- alternatives locales pour un même aliment
- rémunération juste et transparente des producteurs
- taille d'exploitation agricole ou d'élevage raisonnable
- aliments savoureux
- utilisation de traitements uniquement naturels.

DATE: _____

NOMBRE D'UNITÉ COMMANDES: **1**

1 Pain de 1 kilos 7,50 €

Si je souhaite passer commande, ça me coûte je peux :

Le prix solidaire à 125% 9,38 €	Le prix du producteur 7,50 €	Le prix accessible 65% 4,88 €	Le prix digne €
---	--	---	---------------------------

3e PILIER : Mecanismes d'Accessibilité des produits

Pour chaque produit une gamme de prix est définie collectivement : le prix producteur (= 100%), le prix solidaire (= 125%), le prix accessible (= 65%) et le prix digne (= prix libre). Chaque expérimentateur.ice choisit son prix et abonde une cagnotte collective. Les cotisations sont additionnées : s'il y a un déficit par rapport au prix producteur, la cagnotte est abondée d'un co-financement extérieur. S'il y a un surplus, la somme supplémentaire reste au sein de la cagnotte et constitue un fond de solidarité pour les achats suivants.

2024

Obtention d'un financement Mieux Manger pour Tous et lancement d'une dynamique partenariale autour de la question d'accessibilité des produits de qualité à tous.tes

2025

Animation du RADIS : construction d'une vision commune autour du droit à l'alimentation et montée en compétences collective sur l'animation.

oct 2025

Signature de la charte du projet de Caisse Commune Alimentaire

oct 2025

Première réunion du comité citoyen avec 50 participant.es

déc 2025

Le comité citoyen définit des critères de qualité et choisit 11 denrées

jan 2026

Le comité citoyen définit une règle de cotisation collective

fév 2026

Premier achat collectif de pain

La Caisse commune de l'alimentation de Roubaix

COMMENT FONCTIONNE LA CAISSE COMMUNE AUJOURD'HUI



COMMENT FONCTIONNERA LA CAISSE COMMUNE DEMAIN



COMITÉ DE GOUVERNANCE

Missions

- Apporte le financement (public et privé) de la Caisse Commune
- Coordonne les acteurs de la Caisse

COMITÉ CITOYEN

Missions

- Etablit les barèmes de cotisations des membres
- Cotise chaque mois en fonction des moyens

MUTUALE

Missions

- Porte le dispositif de Mutuelle de l'Alimentation
- Collecte et redistribue les cotisations des Comités Citoyen

T-BILLET - GREEN CAPITAL

Missions

- Edite les "carte bleue" de la Caisse Commune
- Accompagne le conventionnement auprès des magasins

Finance

Cotise

Distribue les dotations

Abonde les comptes des membres

Les expérimentations de caisses

La CALIEN de Loos en Gohelle

2023

2023 : création du collectif d'habitants et premiers temps de découvertes d'initiatives locales de sécurité sociale de l'alimentation (suivies de nombreuses réunions de construction)

2024

FEVRIER / MARS : Formations autour du système alimentaire et du choix des produits
AVRIL : comité de pilotage autour de ce projet avec les partenaires financiers
MAI : Présentation de la Caisse aux adhérents du MENADEL
JUIN : Première visite d'un producteur et remplissage d'une grille de produits
SEPTEMBRE / OCTOBRE : Début de construction du catalogue de produits, des outils de communication
NOVEMBRE : Lancement de la première Caisse dans le bassin minier
NOVEMBRE : Premier comité d'accompagnement scientifique et institutionnel
56 foyers cotisants / 107 personnes touchées

2026

SSA

Sécurité Sociale
de l'Alimentation

- Plaidoyer pour une universalité d'accès au droit à une alimentation choisie, idée de « régime général » (Nicolas Da Silva) conçu et géré par les usagers.
- Démocratie alimentaire, réappropriation du pouvoir d'agir sur son alimentation.
- Participation à la consolidation d'un tissu productif local (produits/producteurs conventionnés)

Universalité

Conventionnement démocratique

Cotisation sociale

CALIEN

Caisse de l'Alimentation
et de l'Engagement

- Education populaire, visée émancipatrice, aval du processus d'engagement des usagers
- Renforcement des phénomènes d'engagements réciproques entre mangeurs et producteurs permettant un meilleur ancrage des filières courtes
- Avancée du soin culinaire et meilleure prise en compte des enjeux de santé liés à l'alimentation
- Protection alimentaire territoriale comme enjeu de sécurité civile
- Intérêt de nouveaux acteurs institutionnels sur les enjeux défendus par la CALIEN

Les expérimentations de caisses

La CALIEN de Loos en Gohelle

Nombre de partenaires conventionnés



7 partenaires

- BIOCOOP
- VRAC
- LE TOIT COMMUN
- TERRE D'OPALE
- LE MÉNADEL
- LE CELLIER LOOSSOIS
- LES FERMERS BIO

Nombre de foyers cotisants

27 foyers
dont 7 payant en main

20 foyers

10€
à 100
manières

25€
à 100
manières

TARIF 1

30€
à 100
manières

35€
à 100
manières

TARIF 2



47 foyers (90 bénéficiaires)

Objectif 2026 : toucher 100 foyers maximum

1 J'adhère



2 Je cotise
En fonction de ma
situation



3 Je reçois
5 bons d'achat
CALIEN de 10€



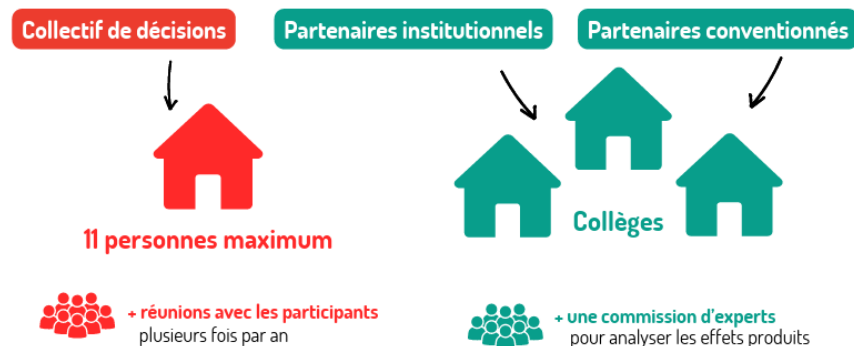
4 Je choisis
J'achète mes produits chez les
partenaires conventionnés



La caisse repose sur un système contributif et participatif. Un collectif d'habitant.es assure son bon fonctionnement, la coordination du dispositif et la sélection des produits en lien étroit avec les Anges Gardins et les partenaires du territoire.

La caisse est alimentée par des cotisations des membres, en euros ou en manne*, ainsi que par le soutien des institutions et des entreprises partenaires. Les fonds sont redistribués chaque mois, sous forme de chèque de 50 € par foyer, à dépenser chez nos partenaires conventionnés.

Le fonctionnement de la caisse repose sur un principe d'engagement, lorsqu'un membre consacre du temps à la vie de la caisse, cette contribution est valorisée sous la forme de manne.



En octobre 2025, le collectif compte 10 personnes.

La caisse de l'Alimentation est gérée par un collectif d'habitants en collaboration avec l'association Les Anges Gardins.

- 11 personnes maximum
- Formations, prises de décisions et réflexions sur le fonctionnement de la caisse
- Choix des produits et partenaires conventionnés
- 1 réunion par mois + 3 formations par an

La collab' Solidaire

2020

COVID = Lucien Fontaine récupère des stocks d'aliments et les distribuent en bas d'immeuble pour pallier la fermeture des lieux de distribution habituels

2022

Création de la Collab' Solidaire / démarrage à Amiens

2023 - 2026

Essaimage et constitution d'un réseau de producteurs et d'entreprises

2025

18 producteurs
150 entreprises
+/- 4000 personnes recevant des paniers



Marché d'Hellemmes, Collab'solidaire / Secours Pop

Où ça se passe ?

_Ham, Somme
_Quartiers d'Amiens, Somme
_Hellemmes, Nord
_Sommin, Nord
_Université Picardie Jules Verne, Amiens, Somme

Le principe de la collab' solidaire

- Créer une « caisse alimentaire », par un partenariat (une « collab ») où tout le monde est gagnant.
- Des entreprises locales financeuses qui travaillent sur leur bilan RSE et leurs objectifs de développement durable.
- Des maraîchers qui trouvent des débouchés à leur production (sans rogner sur les prix, je le précise).
- Et des associations dont les bénéficiaires peuvent accéder dignement à des produits frais de qualité... sans obligation de remplir un dossier ou de justifier de leurs revenus.



Chaque producteur démarre avec minimum 30 paniers d'une valeur de 10-12 euros et une avance de trésorerie de 6 mois.



Les entreprises abondent la caisse par des petites sommes qu'elles peuvent défiscaliser.



Les habitants adhérents achètent le panier à 3, 5 ou 6 euros tous les mois ou tous les 15 jours.
[pas de justification de ressource nécessaire, mais potentielle prescription par des acteurs de l'action sociale]



La caisse permet de garantir l'accessibilité et les tarifs modulés, et un prix juste au producteur



La Collab' Solidaire est membre du Collectif National SSA, il effectue un travail de plaidoyer en région sur le sujet

Nos observations

- **Des disparités entre Nord-Pas-de-Calais et Picardie** en termes de structuration de terreaux de coopération et densité d'acteurs
 - **Des locomotives et une dynamique réseau** autour des enjeux de démocratie alimentaire à l'échelle régionale
 - **Une dynamique décloisonnée d'accompagnement des PAT** autour des solidarités alimentaires soutenues par les services déconcentrés de l'Etat
 - **La conscience partagée de la nécessité de faire des passerelles**, d'appréhender les dispositifs dans leurs continuité et complémentarité dans une visée transformatrice mais aussi pour déjouer les logiques de concurrence (notamment dans le dialogue avec les collectivités territoriales)
 - **La difficulté à trouver un modèle socio-économique durable** du fait de la nécessité du **temps long** vs le manque de visibilité sur les financements et de la difficulté à financer certains postes de dépenses (comme l'animation ou les achats de denrées notamment)
 - Un besoin de soutien (en compétences et en RH) (et de mutualisation ?) sur le **suivi-évaluation des expérimentations**
-

Les questions qui subsistent

- Comment définit-on les publics identifiés comme précarisés ?
 - Comment démontrer et évaluer les effets sur la santé ? et sur l'environnement ? sur le système agricole ?
 - Comment peut-on travailler les questions de non-recours dans les caisses ?
 - Quels seraient les effets recherchés par les pouvoirs publics sur la trajectoire des publics précarisés ?
-

Nos observations

- **des disparités Nord-Pas-de-Calais et Picardie** en termes de structuration de terreaux de coopération et densité d'acteurs
 - **Des locomotives et une dynamique réseau** autour des enjeux de démocratie alimentaire à l'échelle régionale
 - **Une dynamique décloisonnée d'accompagnement des PAT** autour des solidarités alimentaires soutenues par les services déconcentrés de l'Etat
 - **La conscience partagée de la nécessité de faire des passerelles**, d'appréhender les dispositifs dans leurs continuité et complémentarité dans une visée transformatrice mais aussi pour déjouer les logiques de concurrence (notamment dans le dialogue avec les collectivités territoriales)
 - **La difficulté à trouver un modèle socio-économique durable** du fait de la nécessité du **temps long** vs le manque de visibilité sur les financements et de la difficulté à financer certains postes de dépenses (comme l'animation ou les achats de denrées notamment)
 - Un besoin de soutien (en compétences et en RH) (et de mutualisation ?) sur le **suivi-évaluation des expérimentations**
-

Les ENJEUX identifiés du point de vue des services de l'Etat

- **Transversalité au niveau du CLAT** = des politiques de soutiens qui s'articulent au niveau régional et permettent de croiser les enjeux (par exemple production et précarité, environnement et santé...) : comment permettre cette transversalité à l'échelon départemental ?
 - Question de la **répartition des responsabilités** avec les autres financeurs.
 - Sur la question du **fléchage des fonds** (traçabilité de à qui bénéficie les financements) : un travail à mener avec les acteurs pour répondre à deux questionnements :
 - mettre en place des outils de suivi du profil des publics permettant à des fonds publics (condition de l'habilitation à les percevoir
 - ... sans contrevenir à l'éthique des projets qui consiste à ne pas entrer dans l'intimité des personnes
 - Enjeu de **co-construction des référentiels d'évaluation** qui permettent de mettre en lumière les effets non quantitatifs des actions
 - se mettre d'accord sur les effets que l'on pourrait observer et renseigner
 - outiller les acteurs pour pouvoir assurer un suivi - évaluation
-

Bibliographie

- Rapport de l'ADEME - Cartographie des initiatives relevant de la SSA, septembre 2025
 - Guide "A fond les Caisses", CIVAM, VRAC et Collectif National SSA, 2026
 - Rapport Action contre la faim, Droit à l'alimentation, la France doit se mettre à table - 2025
 - Rapport scientifique Caisse Locale de l'alimentation de Montpellier, 2024
 - Rapport scientifique de la Caisse Commune de l'alimentation de Gironde, 2025
 - Rapport scientifique de la Caisse de Cadenet, CLAC, 2024
 - Rapport de la CALIEN, Loos en Gohelle - 2026
 - Les travaux du COCOLUPA
 - L'injuste prix de notre alimentation, Secours Catholique, 2025
 - Caravalim, mouvement d'éducation populaire pour le droit à l'alimentation
 - Collectif National pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation
-

7. Mot de conclusion

SERGE BOUFFANGE
COMMISSAIRE À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ
EMMANUEL RICHARD
DREETS ADJOINT

MERCI A CHACUN POUR SON ATTENTION !